

La Transition Energétique sans exclusion sociale. La question de la Précarité Energétique

Marie-Christine Zélem

▶ **To cite this version:**

Marie-Christine Zélem. La Transition Energétique sans exclusion sociale. La question de la Précarité Energétique : Note 6, DNTE (Débat National sur la Transition Energétique). 2013. hal-03617482

HAL Id: hal-03617482
https://hal.science/hal-03617482

Preprint submitted on 23 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Débat National sur la Transition Energétique

Marie-Christine ZELEM
Sociologue, zelem@univ-tlse2.fr

Note 6

La Transition énergétique sans exclusion sociale

La question de la Précarité Energétique

La transition énergétique nécessite de sortir d'un modèle sociotechnique unique qui s'imposerait uniformément à tout un chacun, pour aller vers des catégories de solutions de type sur-mesure, plus en phase avec les réalités sociales et les besoins. Elle doit être l'occasion de développer des réponses certes technologiques, mais aussi organisationnelles et socioculturelles, qui respectent une vraie justice sociale, à hauteur des défis environnementaux et de développement dit durable.

Jusque-là, le Grenelle de l'environnement et la « *nouvelle stratégie nationale du développement durable 2010-2013* »[1] annonçaient clairement des objectifs d'évolution des modes de vie et des modes de consommation vers plus de sobriété énergétique. Les pouvoirs publics ambitionnaient alors des performances énergétiques tant au niveau des bâtiments que dans les moyens de transport ou les appareils électroménagers : c'est ainsi que la réglementation thermique (RT 2012) fixe des objectifs de performance globale du bâti, que les automobiles doivent satisfaire certains seuils d'émissions de CO2, que les équipements ménagers (frigos, lave-linge…) et de chauffage des logements sont également soumis à des exigences accrues les rendant plus économes en énergie. Quant aux consommateurs, on attend d'eux qu'ils contribuent à ces objectifs de performance, soit par l'amélioration de leur logement et le renouvellement de leurs équipements, soit par l'adoption de comportements plus économes. « Consommateurs » est alors entendu au sens générique du terme et constitue une sorte de catégorie homogène qui masque une grande diversité de situations.

La feuille de route pour la transition écologique[2], parlait d'engager une transition énergétique qui soit la plus juste économiquement, écologiquement et socialement. Elle rappelait et confirmait la « *nécessité d'aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété* ». Le premier scénario fait le pari d'atteindre une certaine efficacité énergétique par une diffusion large et rapide de technologies plus performantes. Le second scénario mise sur la capacité des acteurs (professionnels des bâtiments, fabricants, distributeurs, gestionnaires, ménages…) à changer leurs pratiques vers plus de sobriété.

1. La transition énergétique et ses utopies

1.1. Le pari hasardeux de la technologie

Les expériences d'avant-garde des premiers bâtiments BEPOS ayant accueilli usagers/habitants viennent assombrir le tableau des ambitions énergétiques envisagées. Plusieurs retours d'expérience viennent en effet remettre en question les estimations des concepteurs. Bien que les savoir-faire mobilisés garantissent la positivité énergétique des lieux, on constate que ces derniers, une fois habités, finissent par consommer de l'énergie.

[1] Adoptée le 27 juillet 2010 par le comité interministériel du développement durable, et reprise dans les lois « Grenelle ».

[2] La conférence environnementale des 14 et15 septembre 2012, Palais d'Iéna. Paris.

Le discrédit se porte alors sur les occupants, dont les usages viendraient compromettre l'objectif de performance initial du bâtiment. Si ces bâtiments affichent, à l'usage, des consommations plus élevées que les consommations prévues, il en va de même pour les équipements de la maison, certes moins énergivores, mais de plus en plus nombreux et plus sollicités, ce qui génère des surconsommations (effet rebond). Mais sommes-nous sûrs que l'entière responsabilité doive revenir aux occupants ?

L'erreur est de s'en remettre à la technologie qui repose sur un pari hasardeux sur la compréhension des fonctionnalités des systèmes techniques, la standardisation des pratiques sociales, la rationalité des utilisateurs... Cette approche oublie quelque peu le marché et la manière dont il structure les décisions d'achat, donc les manières de s'équiper. Par ailleurs, les promoteurs de ce modèle très technocentré oublient que les technologies sont rarement utilisées à hauteur de leurs potentialités. Elles n'opèrent pas par la magie et manquent souvent d'outils de pilotage simples à utiliser. Les modes d'emploi, quand ils existent, ne sont pas lus et ils sont souvent incompris. Les technologies elles-mêmes peuvent être détournées[3], réappropriées à d'autres fins. Les usagers perdent peu à peu la maîtrise de la gestion du confort et tendent à déléguer aux systèmes techniques (thermostats électroniques, programmateurs, répartiteurs de chaleur…) la gestion de leurs consommations d'énergie. Ils y sont d'ailleurs souvent incités par les concepteurs et les gestionnaires qui cherchent à tenir les usagers à distance par des formes automatiques de régulation (domotique…). De même, les macrosystèmes centralisés de production et de distribution d'énergie relèvent, pour les usagers, d'un « ordre lointain » qui leur paraît plus déterminant que leurs pratiques énergétiques.

1.2. Le pari hasardeux de l'intelligence sociale

Des marchés pas prêts, des professionnels peu formés, des ménages peu engagés

Qu'il s'agisse des professionnels de la conception, de la construction ou de la distribution, sans adhésion préalable aux enjeux poursuivis et sans formation spécifique, ils ne sont pas nécessairement en mesure de modifier leurs savoir-faire ou/et de changer leurs pratiques, voire leur partenariats. Ils le sont d'autant moins que les marchés ne sont pas encore prêts à faire de la place à une offre compatible avec les enjeux d'économie d'énergie (comment imaginer que la demande devienne plus vertueuse, donc plus exigeante, lorsque la majorité des produits mis à disposition sont encore énergivores, lorsque ce sont les appareils les plus gourmands qui sont le plus valorisés ? lorsque les signaux prix restent dissuasifs pour les équipements vertueux et attractifs pour les autres ?). Ceci explique les difficultés d'approvisionnement et de mise en œuvre des technologies et des matériaux adéquats. Ceci explique également les inerties constatées tant dans la construction neuve que dans la rénovation.

De leur côté, les ménages sont plus que démunis. Les énergies fossiles et l'électricité restent bon marché et il leur est impossible de mesurer, donc de contrôler et piloter les consommations unitaires de leurs appareils. En l'absence d'obligations à moins consommer et sans information ciblée, ils se laissent tenter par le modèle consumériste qui conforte

[3] A l'image de ces grilles situées à l'arrière de réfrigérateurs qui, au Nord-Est du Brésil, en zone tropicale humide, sont utilisées comme des sèche-linge. Ou plus communément à l'image du multi-équipement dont la fonction première (faire de la musique, visionner des films comme au cinéma, rester connectés), est secondaire au regard de la fonction sociale de ces équipements : exister.

habitudes et routines domestiques (multi-équipement, veilles, hausse des températures de chauffage, adoption de la climatisation, surutilisation de la voiture…). Par ailleurs, tous les ménages ne sont pas en mesure de développer une réflexion sur le caractère structurant de leur cadre de vie (éloignement des centres villes et des pôles d'activités rallongeant les distances domicile-travail, bâtiment mal isolé voire dégradé…), sur les effets d'inertie liés aux installations préexistantes (systèmes de chauffage pas adaptés, équipements énergivores, logement insalubre…) ou sur le poids des normes sociales (température de confort, multi-équipement, éclairage…). Ainsi, modes de vie et niveaux de vie se combinent aux propriétés sociales de chacun (taille et composition du ménage, niveau de diplôme et de revenus, statut d'occupation du logement, rapport au travail, capital social et technique…) pour constituer soit un atout, soit une contrainte, pour s'engager vers des changements.

Dans tous les cas, **l'enjeu de sobriété énergétique repose sur l'hypothèse que les bâtiments étant devenus plus performants, leurs utilisateurs vont eux-mêmes le devenir spontanément.** C'est en effet envisageable pour une catégorie de personnes en capacité (sociale, culturelle et économique) de comprendre et d'adhérer aux enjeux pour participer activement. C'est de l'ordre du réalisable aussi lorsqu'il est possible d'intervenir sur la structure et l'isolation du bâti, ainsi que sur les modes de vie. C'est encore possible lorsque les priorités des priorités ne restent pas centrées sur d'autres problématiques plus urgentes telles que le travail ou la santé.

Toute une frange de la population laissée pour compte

C'est ainsi que les programmes d'efficacité énergétique tendent à s'adresser en premier lieu à deux types de publics : les familles ayant la capacité financière de s'équiper de manière plus performante et d'investir, soit dans un processus de renouvellement de leurs équipements, soit dans un projet de rénovation énergétique, et les familles motivées par l'enjeu écologique. Ils laissent pour compte toute une frange de la population : ceux qui n'ont pas les moyens d'investir dans des dispositifs économes, soit parce qu'ils sont locataires, soit parce qu'ils sont « propriétaires sans ressources », ceux qui se trouvent en situation d'impayés d'énergie ou/et de précarité sociale, ceux qui restent peu sensibilisés aux questions énergétiques, une partie des occupants des logements sociaux ou vivant en habitat collectif, ainsi que tous ceux que l'on peut nommer les « invisibles du logement » auxquels rien ou presque ne s'adresse.

Au-delà des discours convenus, la performance énergétique globale est complexe à produire. Elle met en jeu une pluralité d'acteurs aux logiques parfois divergentes (maîtres d'ouvrage, concepteurs, réalisateurs, distributeurs, utilisateurs…) en interaction avec des techniques et des matériaux de plus en plus sophistiqués, difficiles à concevoir, à produire et à utiliser. La transition énergétique questionne donc l'économie d'énergie comme valeur, la diversité sociale et l'inter-culturalité. Pour **éviter de creuser davantage la fracture énergétique**, elle suppose de bouleverser préjugés, savoirs et savoir-faire, de rompre avec les utopies techniciennes et sociales, de penser ensemble tous les acteurs de la performance énergétique et d'appréhender la technique et le social non plus de manière segmentée, mais dans leurs interdépendances.

2. Pour une transition énergétique sans exclusion sociale

Cela implique de modifier les systèmes professionnels, de promouvoir des approches globales plus intégrées, de mettre en place de nouvelles formations, de développer de nouveaux métiers, ce qui peut heurter les cultures traditionnelles des métiers du bâtiment et appelle la mise en place, dans les entreprises, de nouveaux modèles économiques, centrés sur une logique de multi-métiers, sur la qualité et sur la performance énergétique. Cela implique également de remettre les usagers au cœur des systèmes sociotechniques, de les considérer comme acteurs de la performance énergétique, dotés d'outils de contrôle et de pilotage simples et performants. Pour tous, la diffusion d'une culture des économies d'énergie, à la fois technique et environnementale, suppose la mise en cohérence de l'ensemble des discours qui forgent les opinions (médias, politiques, industriels, publicité, commerciaux, techniciens…).

Quels sont les freins et les leviers pour développer les économies d'énergie chez les précaires énergétiques ?

Avant de se demander comment développer les économies d'énergie chez les précaires énergétiques, il est indispensable de se poser un certain nombre de questions préalables : Qu'est-ce qu'être en précarité énergétique au juste ? Comment « repérer » ce genre de situation ? Est-ce une question de comportement ou de logement ?

2.1. Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

Les résultats de l'Enquête logement de 2006, comptent environ 3,8 millions de ménages concernés par de problèmes de froid chez eux[4], soit 14,4% des ménages français, auxquels il convient d'ajouter 300.000 ménages ayant recours à des pratiques de restriction ou de privation de chauffage. Une bonne partie d'entre eux habitent des logements anciens privés. Certains bénéficient de l'électricité et du gaz à prix réduit. L'impécuniosité peut les forcer à privilégier l'absence de chauffage à d'autres restrictions, alimentaires notamment. Selon EDF, plus de 500.000 ménages bénéficient du tarif de première nécessité et plus de 300.000 bénéficient du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre des charges d'énergie. En outre, c'est sans doute de l'ordre de 150 M€/an qui sont dépensés annuellement par les services sociaux (Conseil généraux, CAF, CCAS, etc.) pour aider les familles à payer leurs factures d'énergie. Ces observations illustrent des situations diverses mais regroupées sous le vocable de **précarité énergétique**. Si l'on opte pour une approche technique 2,4 millions de ménages sont en situation d'inconfort et de surpeuplement, mais on dénombre 1,6 millions de logements passoires et 3,4 millions de logements dépourvus de chauffage (alors que le droit à l'énergie constitue une composante centrale du droit au logement).

La loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle II), relative à la mise en œuvre du droit au logement, définit la précarité énergétique de la façon suivante *:* « *Est en situation de*

[4] « *Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ».in : P Pelletier, 2009, *Rapport relatif à la précarité énergétique,* Plan Bâtiment Grenelle, Fondation Abbé Pierre, Anah.

précarité énergétique une personne qui éprouve des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». En Angleterre, on parle de « *Fuel Poverty »* et sont dits en précarité énergétique, les ménages qui dépensent plus de 10% de leurs revenus pour se chauffer. Cela concernerait alors plus de 5 millions de ménages français.

La précarité énergétique est un phénomène difficile à quantifier car les sources et les statistiques sont multiples et les indicateurs sont variables, si bien que ce phénomène apparaît diffus sur l'ensemble du territoire et contrasté dans ses formes. « *La pauvreté énergétique pourrait se définir comme la conjonction d'une pauvreté financière aggravée par un manque de réponses techniques et comportementales à une nécessaire maîtrise des consommations* » (I. Devalière, 2007). La précarité énergétique est ainsi considérée comme résultant de la combinaison de plusieurs paramètres dont la situation sociale et économique du ménage, l'état de son logement et de sa qualité thermique, et la fourniture d'énergie. Cela se traduit par une *« vulnérabilité sociale, économique et environnementale qui empêche de se chauffer convenablement et/ou de payer ses factures d'énergie* ». Les ménages concernés sont pris dans « *un cercle vicieux* ». Dans l'impossibilité de choisir un logement performant ou de financer des travaux de maîtrise de l'énergie, ils voient s'alourdir leurs dépenses et s'aggraver leur insolvabilité. D'où des modes de chauffage insuffisants ou précaires, sources de dégradation pour le logement, d'insalubrité et d'insécurité pour ses occupants (D. Chérel, 2007).

En fait, au-delà des aspects économiques, techniques et sanitaires, la précarité énergétique relève également des modes de vie, des pratiques et des représentations sociales en matière d'énergie et de confort. Au regard de ces éléments, la précarité énergétique est à appréhender comme un phénomène complexe pluridimensionnel, articulant quatre grandes dimensions qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'analyse : 1) les ressources financières ; 2) l'état énergétique et les équipements de l'habitat ; 3) les pratiques et représentations sociales du confort et de l'énergie ; 4) les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique.

De toutes les manières, on peut être pauvre sans être en précarité énergétique. On peut être précaire énergétique, sans être pauvre. Par ailleurs, il existe des situations de précarité énergétique subie et des situations de précarité énergétique choisie (mode de vie) ; des situations provisoires ou chroniques et durables. Certains publics travaillent et d'autres pas. Ils peuvent être désocialisés ou parfaitement intégrés socialement. Enfin, on peut rencontrer des situations de ménages qui ne se signalent pas comme relevant du traitement de la précarité énergétique parce qu'ils développent des comportements d'auto-privation, et d'autres parce qu'ils cachent leur situation vécue comme honteuse. Cela concerne certes les problèmes de logement (chauffage) mais aussi les problèmes de transport. De façon à inclure tous les cas de figure, on voit bien là qu'il importe **de sortir de la définition purement administrative standardisée et normative**. Non seulement elle est stigmatisante, mais elle est aussi excluante.

Ces différentes approches laissent dans l'ombre un certain nombre d'autres publics qui sont de fait exclus : les clandestins, les sous locataires, les non francophones, les personnes mobiles, les réfractaires au travail social, les travailleurs pauvres, les couches moyennes inférieures en difficultés énergétiques, les ménages ayant opté pour des stratégies de privation et/ou d'arbitrage budgétaire, les petits propriétaires héritiers d'un logement insalubre qu'ils habitent… Que fait-on par ailleurs des **invisibles du logement** ? Ceux qui

vivent dans des **formes d'habitat précaire :** l'habitat en cabanons dans le diffus, en camping-caravaning permanent et en véhicules aménagés (caravanes, mobil home, voitures) qui consomment malgré tout de l'énergie, et souvent beaucoup en proportion de leurs revenus. Que fait-on des **formes d'habitat méconnues des responsables administratifs** qui concernent des situations en dehors de la cartographie institutionnelle des politiques publiques et de l'aide sociale et pour lesquelles il n'existe pas de données chiffrées. Il s'agit souvent de situations qui deviennent visibles lorsqu'elles posent problème ou sont médiatisées. Cela concerne des f**açons d'habiter** pas forcément subies, parfois même revendiquées, pas forcément indignes ou insalubres. Malgré les politiques publiques qui visent à limiter ces formes d'habitat, les situations sont problématiques. Les domiciliations sont stigmatisantes (problèmes d'accès à l'eau et à l'électricité, sentiment d'insécurité, peur de l'expulsion, absence d'aide au logement qui accentue les difficultés économiques, représentations souvent négatives (« *vagabonds* », « *clochards* », « *manouches* », « *clandos* »)…).

Lorsqu'on embrasse l'ensemble des situations évoquées ci-dessus, on voit bien que l**es problèmes posés vont bien au-delà des impayés d'énergie. Ils peuvent avoir des conséquences financières** (l'utilisation d'autres budgets, le recours aux aides et à l'endettement, des mécanismes d'auto-restriction et de privation…). Ils peuvent avoir des **conséquences techniques** (logement mal chauffé, humide, malsain ; logement qui se détériore vers l'insalubrité, logement indécent…). Mais on peut rencontrer aussi des **conséquences sanitaires** (dépression, fatigues, transmission de pathogènes, maladies respiratoires et cardio-vasculaires, arthrites et autres pathologies assimilées…). Enfin, les **conséquences de la précarité énergétique sont le plus souvent sociales** (peur de la stigmatisation, perte de sociabilité, perte des enfants, relogement pas souhaité, éloignement géographique/travail…).

Le repérage des ménages en précarité énergétique relève donc soit d'une méthode technique considérée comme « objective », (proportion des revenus à la consommation énergétique, seuils, ratios), soit d'une méthode subjective (déclarative sur la capacité à payer, à se chauffer, sur la sensation de froid...), soit d'une méthode purement administrative : les impayés d'énergie. Or l'enjeu aujourd'hui est bien d'aller vers la résolution de ces questions étroitement combinées au droit au logement et d'accès à l'énergie.

2.2. Les limites des dispositifs traditionnels

Les dispositifs traditionnels comme le FSL (Fond de Solidarité Logement), le FSE, le PDALPD, en lien avec les « impayés d'énergie » et les dossiers d'endettement ont montré leurs limites. Le signalement par les distributeurs d'énergie et les services sociaux ne suffit plus à embrasser l'ensemble des situations (le public touché est pour l'essentiel le public « traditionnel » du travail social). Par ailleurs, l**es modes d'intervention traditionnels ont également atteint leur limite**. Qu'il s'agisse de diagnostics individualisés et accompagnés (centrés sur les pratiques sociales, les gestes économes, les petits équipements) ou des fonds d'aide aux petits travaux (reposant sur un diagnostic énergétique, une analyse du bâti et des équipements, ainsi que sur un accompagnement pour monter le projet de réhabilitation) ou qu'il s'agisse des actions collectives (ménages, grands collectifs, intervenants sociaux…), leurs **résultats restent décevants.** Certes, ils permettent de réduire, voire d'annuler la dette pour

un temps, mais sans résoudre le problème à l'origine de l'impayé. Les interventions sur le cadre bâti restent marginales. Les démarches sont très longues, le rendement faible (nombre de dossiers traités par an trop peu nombreux) et parfois les dispositifs contribuent à aggraver les situations des ménages.

3. Vers une stratégie d'intervention ciblée pour réduire les situations de P-E

Une étude réalisée pour le PREBAT (Beslay, Gournet, Zélem, 2010) a consisté à confronter les dispositifs de réduction de la précarité énergétique aux réalités techniques et sociales sur lesquelles ils sont sensés agir et aux publics auxquels ils sont supposés s'adresser. Il s'agissait de caractériser les situations de précarité énergétique et d'analyser les dispositifs mis en œuvre pour lutter contre ce phénomène. Les principaux enseignements tirés de cette analyse comparée concernent le fonctionnement des dispositifs, les modes de réception par les destinataires et les situations vécues par les ménages. Cette étude a finalement débouché sur la conception d'un dispositif d'intervention (le SLIME) à destination des professionnels techniques et/ou sociaux en lien avec la précarité énergétique. Celui-ci intègre des recommandations socio-techniques ainsi que des préconisations méthodologiques pour intervenir auprès des ménages en difficulté. Le SLIME est depuis peu éligible aux Certificats d'Economie d'Energie.

3.1. L'équilibre fragile des ménages en situations de précarité énergétique

Il est bien difficile de dresser une typologie des situations au regard de la diversité des configurations domestiques. Le risque est de s'enfermer dans une catégorisation un peu vaine alors que la meilleure approche consiste à analyser au cas par cas les dimensions / facteurs explicatifs des problèmes concrets vécus par les ménages. Cependant, alors que certains discours prônent la sensibilisation/éducation des ménages démunis à la maîtrise de l'énergie, il semble que les personnes en situation de précarité énergétique développent déjà une forte culture de l'économie (voire de la privation) et que les difficultés rencontrées proviennent surtout du mauvais état du logement occupé.

La notion d'équilibre permet de décrire, à un moment donné, la situation d'un ménage qui se retrouve (potentiellement) en précarité énergétique. Le caractère plus ou moins stable de la situation vécue par le ménage résulte du jeu d'un certain nombre de dimensions étroitement imbriquées. Cette situation d'équilibre est plus ou moins durable dans le temps (elle varie notamment en fonction du cycle de vie). Lorsque les dimensions entrent en tension, celles-ci pèsent alors sur l'équilibre des situations. On peut distinguer 7 dimensions :

- **Les caractéristiques du ménage :** la composition du ménage, les activités socioprofessionnelles et le niveau de revenus, l'état de santé, la culture d'appartenance, les pratiques énergétiques, ou encore, le degré de sociabilité du ménage.
- **Les caractéristiques du logement :** le statut d'occupation, le type d'habitat et la situation géographique, la performance énergétique et les équipements consommateurs.

- **L'approvisionnement en énergie :** la composition du mix énergétique, l'évolution et le niveau des prix de l'énergie.
- **Les modes d'habiter :** la manière dont les ménages occupent leurs lieux de vie, ainsi que leur capacité d'adaptation et leurs modes de gestion de l'énergie.
- **Les types de problèmes rencontrés.** quand l'inconfort devient coûteux ou menaçant, avec un risque sanitaire, ou encore lorsque les ménages développent des stratégies de privation.
- **Les ressources et relations sociale :** les capacités financières, les ressources matérielles et les réseaux sociaux sont autant des avantages que des contraintes.
- **L'impact des dispositifs d'aide.** Paradoxalement, un dispositif d'aide intervient comme un facteur exogène au système d'équilibre constaté. Il impacte la situation positivement en améliorant le confort thermique, en aidant à réduire la facture, en permettant l'équipement en appareils plus économes… Mais il peut aussi fragiliser la situation d'équilibre (relogement non souhaité, conflit avec le propriétaire, amélioration du confort mais augmentation de la facture…) et engendrer ou faire craindre des effets pervers (intervention de la DDASS, retrait d'enfants, expulsion… avec un effet négatif sur la relation de confiance envers les services sociaux…). Le ménage perd alors le contrôle d'une situation déjà fragilisée.

3.2. Deux modèles d'intervention pour réduire la précarité énergétique

De manière générale, les dispositifs de lutte contre la Précarité Energétique ont un certain nombre de points communs en matière de modalités d'intervention auprès des ménages (visites conseil/diagnostic/pose de petits équipements). Mais ils se différencient sur la plupart des dimensions d'analyse : leur genèse, le mode de pilotage de l'action, les objectifs poursuivis, l'identification des situations, le profil des intervenant(e)s et, surtout, leur rendement en termes de nombre de ménages touchés et de situations concrètement solutionnées. On peut distinguer deux grands modèles d'intervention :

- **Un premier modèle d'intervention de masse** (à l'exemple d'Econologis au Québec ou de Fayaman en Guyane, centrés sur la sensibilisation aux économies d'énergie et le traitement d'urgence. En Guyane, le dispositif a un objectif supplémentaire : la diffusion large d'équipements de froid et d'éclairage économes. Au Québec et en Guyane, les dispositifs d'intervention ont été initiés « par le haut », puis pris en charge par des structures locales, dans **une logique de type « top down »**. (Zélem, 2010).

- **Un second modèle d'intervention de fond**, rencontré sur les terrains métropolitains, orienté sur la recherche d'une résolution durable des situations, avec la prise en charge de petits travaux d'amélioration du logement, voire l'accompagnement sur des programmes de rénovation de l'habitat. Sur ces terrains, les dispositifs d'intervention ont été initiés par « le bas », dans **une logique de type « bottom up »**, par les travailleurs sociaux et les techniciens de l'action sociale départementale. Ces derniers ont su s'emparer des incitations et des aides des politiques nationales de MDE, notamment de l'ADEME, et ont pu enrôler les élus. (Beslay, Gournet, Zélem, 2010).

L'analyse comparée des dispositifs de réduction de la précarité montre que :

- D'une part, en France métropolitaine, les dispositifs ne traitent qu'un petit nombre de cas par an, dans des délais souvent longs et pour des budgets peu optimisés. Le repérage-signalement des situations n'est ni aisé ni systématique. Les travailleurs sociaux, peu sensibilisés et mobilisés, se sentent souvent démunis pour appréhender ce type de problématique sociotechnique. Les autres acteurs intervenant auprès des ménages sont faiblement enrôlés dans les dispositifs. L'intégration des dispositifs au sein des services d'action sociale limite de fait le repérage des populations.
- D'autre part, s'ils peuvent toucher un grand nombre de ménages et sensiblement améliorer leur situation, les dispositifs d'intervention de masse ne sont pas outillés pour traiter les problèmes structurels auxquels les ménages sont confrontés (mauvais état du logement, pauvreté…).
- Enfin, la relation entre les intervenants et les ménages est déterminante. Elle induit souvent une asymétrie qui engendre de l'incompréhension, de la méfiance ou encore un sentiment d'ingérence lorsque les intervenants adoptent une position trop technique ou sont trop fortement assimilée à du contrôle social. A l'inverse, une certaine proximité socioculturelle favorise la réception des messages et l'efficacité de l'intervention.

3.3. Des dispositifs aux finalités variées

Les dispositifs visent tous **plusieurs finalités** qui justifient et donnent sens à une intervention spécialisée sur l'énergie et ciblée sur les ménages en difficultés :

- **Réduire les factures et la charge financière liée à l'énergie**. L'approche se veut préventive et consiste à anticiper les situations d'impayés par un diagnostic de la situation des ménages et de leur logement, et des moyens de résolution des problèmes.
- **Améliorer le confort et la qualité de vie au domicile**. L'amélioration du confort des ménages en situation de précarité se présente plutôt comme un effet secondaire, certes favorable, mais annexe à la finalité première de réduire les factures.
- **Réduire la demande d'énergie des ménages et la sollicitation des systèmes de production et de distribution d'énergie.** Cette finalité est au cœur des dispositifs québécois et guyanais.

En fonction de ces finalités, les dispositifs ont **des objectifs opérationnels multiples**, plus ou moins articulés entre eux, selon les actions et les structures :

- **Un objectif pédagogique :** faire évoluer les pratiques de gestion de l'énergie domestique et les dispositions sociales à la maîtrise de l'énergie et au respect de l'environnement.
- **Un objectif technique :** agir sur le logement et les dispositifs techniques de l'habitat, les équipements comme le bâti.
- **Un objectif professionnel :** sensibiliser et former les acteurs en lien avec des ménages potentiellement en précarité énergétique (travailleurs sociaux, associations, locataires, bailleurs sociaux, professionnels du logement, personnels médicaux…) de manière à ce qu'ils identifient/signalent les cas et se fassent le relais des messages autour de la maîtrise de l'énergie.

- **Un objectif sociétal :** développer une conscience citoyenne et environnementale pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et au partage des ressources naturelles en incitant à la modification des comportements d'achat et de gestion d'énergie, d'eau et de matière première.

3.4. Les facteurs clés pour une intervention pertinente et efficace

Le contexte de la visite conditionne son déroulement, mais aussi et surtout son efficacité. Le positionnement des intervenants face aux ménages est déterminant pour appréhender et comprendre les situations et apporter des solutions et des conseils pertinents. Les dispositifs ne doivent pas se présenter comme un service standard. Ils ne doivent pas se réduire à un répertoire de gestes ou à une liste d'améliorations qui s'appliqueraient indifféremment à tous. Au contraire, ils doivent viser l'identification des causes de l'inconfort pour construire un état des lieux et des corrections personnalisées. Faisant référence à la sphère des besoins, à l'univers des interrogations individuelles et pragmatiques, cette approche est appréciée.

Plusieurs facteurs clés peuvent être mis en avant. Pour qu'une intervention soit **« reconnue »** par le public visé, il est important de communiquer dans la durée en des termes simples, clairs et précis sur les finalités et le positionnement du dispositif et des agents livreurs. Une approche humaine et **« personnalisée »** favorise une meilleure prise en compte des situations vécues et des pratiques énergétiques constatées *in situ*. La démarche est d'autant plus aisée qu'elle est déconnectée des services sociaux. L'intervention doit être **« contextualisée »**, par la prise en compte des appartenances sociales, de la culture, de la langue des ménages visités afin de favoriser l'appropriation des solutions proposées par les agents livreurs. D'un point de vue pédagogique, la fourniture, l'installation et l'expérimentation de petits équipements avec les ménages suscitent l'intérêt. Ainsi, une intervention sociotechnique « **concrète »** favorise la transmission de messages et de conseils pratiques. L'intervention auprès des ménages suppose une appréhension **« large »** des situations pour, autant que possible, mettre en œuvre une approche globale au regard des problèmes sociaux, professionnels, familiaux… vécus par les ménages. Finalement, lorsqu'une personne a bénéficié d'une action qui a porté ses fruits (réduction de la facture, amélioration du confort…), celle-ci exprime souvent une demande forte : celle d'être **« accompagnée »**. Cela suppose des visites successives, un suivi et un accompagnement dans de multiples démarches.

4. Le SLIME : un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie

Conçu à partir d'une combinaison des éléments performants des autres dispositifs, le SLIME est un dispositif d'intervention auprès des ménages en situation de précarité énergétique. Il respecte quatre principes :

1. **Pragmatisme et faisabilité :** privilégier une organisation proactive capable de prévenir, d'anticiper et de traiter rapidement les situations, de mobiliser les partenaires compétents et d'être à l'écoute des multiples « donneurs d'alerte ». Le dispositif ne vise

pas à traiter le bâti, ni à régler les problèmes financiers, ni à assister les ménages, ni à se substituer aux obligations des bailleurs défaillants. Il consiste à améliorer le confort, rendre le logement plus sain, améliorer les conditions de vie pour que les ménages se réapproprient le logement, voire leur vie.

2. **S'affranchir des définitions *a priori* de la précarité énergétique :** les situations des ménages renvoient à des équilibres « instables » et complexes. Il est difficile de caractériser les situations via une définition stricte de ce que pourrait être la précarité énergétique. Ce n'est qu'à partir d'un premier diagnostic de la situation socio-résidentielle que l'on peut caractériser les problèmes et le rôle de l'énergie et de la qualité du logement, pour envisager un traitement adapté. Une approche ouverte laisse la possibilité de prendre en compte toutes les situations de « mal-être habitationnel » qui peuvent, ou non, orienter vers une prise en charge spécifique.

3. **Déconnecter l'intervention sociotechnique du cadre de l'Action sociale**. Enfermer la précarité énergétique dans le cadre de l'Action sociale a plusieurs inconvénients : assimiler les problèmes énergétiques à des problèmes sociaux, restreindre le champ d'identification et de signalement, en faire une nouvelle attribution du travail social déjà largement saturé, introduire des effets de stigmatisation et laisser en marge les plus réfractaires au travail social.

4. **Un dispositif de réduction de la précarité énergétique articulant trois niveaux d'intervention**. Chaque situation de précarité énergétique implique des niveaux de difficultés imbriqués qui renvoient à différents types d'interventions, d'actions et compétences. Le SLIME est un dispositif territorialisé capable d'appréhender cette complexité « stratifiée ». Il articule **trois niveaux d'analyse et d'intervention** :

    a. **le niveau « micro »** incarné par une Equipe Légère d'Intervention Rapide (ELIR) pour un repérage systématisé et un traitement rapide des situations ;
    b. **le niveau « méso »** renvoie à un traitement, à moyen terme (petits travaux), des problèmes rencontrés par les ménages par un Socio Technicien Spécialisé (STS);
    c. **le niveau « macro »** renvoie aux dispositifs et aux programmes d'action pour un traitement de fond des situations.

Conclusion

Le SLIME est une voie intermédiaire qui permet de résoudre des situations d'urgence. Une des problématiques que ne résout pas ce dispositif est bien d'assainir le marché du logement en amont d'une mutation (mise en location, achat, héritage). Compte tenu des enjeux il semble nécessaire d'envisager des opérations de sensibilisation des bailleurs ou des vendeurs probablement via un savant mélange d'incitations et d'obligations Cela pourrait passer par le développement de l'étiquetage énergétique obligatoire, assorti d'une interdiction de vendre ou/et de louer les logements F/G/H, ainsi que les logements taxés d'insalubrité. Il s'agirait de valoriser ceux qui font et qui font bien, tout en pénalisant ceux qui d'adhèrent pas à ce projet de rénover et isoler leurs biens.

Schéma du Service Local d'Intervention en Maîtrise de l'Energie

Architecture générale du SLIME

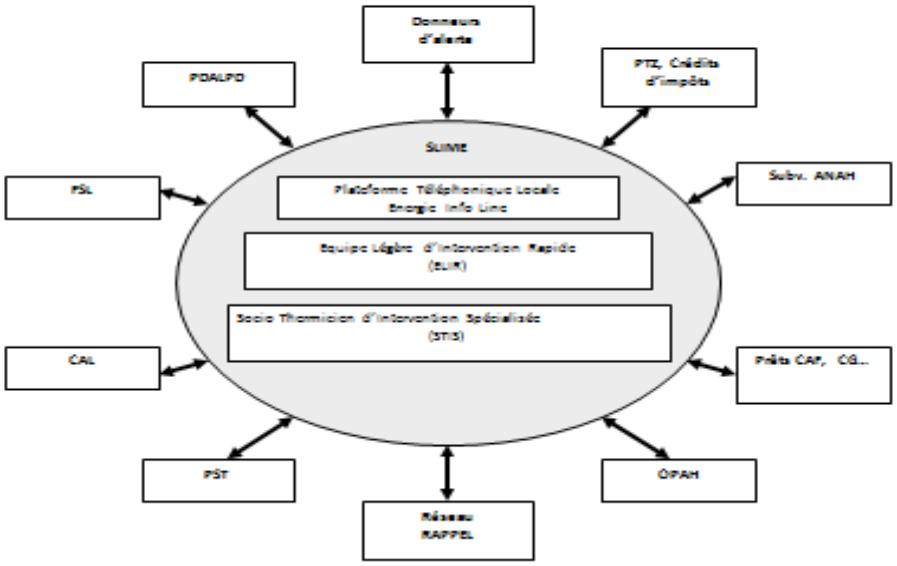
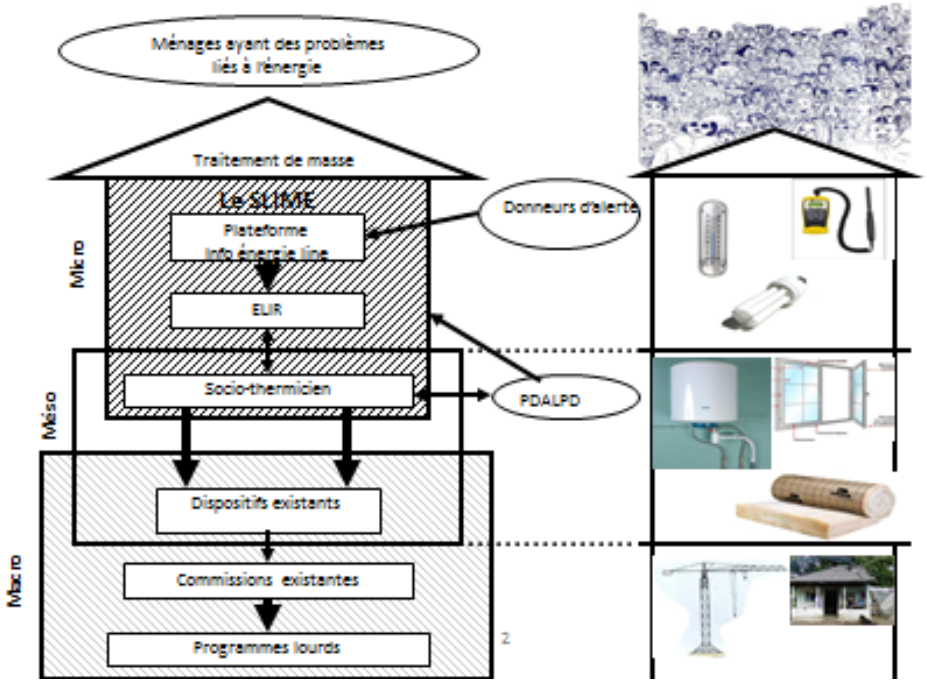


Schéma de fonctionnement



Synthèse du mode opératoire standard

Niveau d'intervention	Compétences	Outils mobilisés
Micro : Plateforme téléphonique Equipe légère d'intervention rapide Approche globale des situations Traitement de masse Intervention rapide	Disjointes de l'action sociale. Des intervenants sociotechniques indépendants Etablir une relation de proximité Intelligence du social et de la technique Analyse des situations et orientation des ménages	Diagnostic léger : Identification des problèmes à l'aide d'une check list. Trousse d'intervention : outils pédagogiques, hygromètres, thermomètres, économètres, cache facture, modes d'emploi, Kits hydro-économes…
Méso : Socio-thermicien. Prise en charge spécialisée Intervention ciblée Court moyen terme	Compétences sociales et techniques Connaissance des dispositifs et des acteurs Compétence pédagogique Management d'équipe	Diagnostic thermique instrumenté (mesurer, évaluer) Dispositifs d'aide financière ou technique : FSL, CAL… Relogement
Macro : Traitement de fond des cas lourds Long terme	Mobilisation des dispositifs existants pour rénover, réhabiliter les logements	Dispositifs financiers (ANAH, Région…), PST, OPAH, AIVS…

3

Bibliographie

AMORCE, 2008, Prévenir la Précarité Energétique. Le rôle des collectivités. Enquête-Série Politique, n° ENP 12.

BESLAY, C, GOURNET, R, ZELEM, MC, et alii, 2010, -« *Analyse socio-technique comparée des dispositifs de réduction des situations de précarité énergétique*» CUFR-JFC, ERT-SPEED, BET BESLAY, COSTIC, Programme PREBAT : « Soutien à l'innovation pour la réduction de la précarité énergétique ».

BESLAY C, ZELEM MC, 2013, La sociologie de l'énergie. Tome 1 « Gouvernance », Tome 2 « Pratiques et modes de vie ».ed du CNRS, En cours de publication.

BESLAY C, ZELEM MC, 2012, «Quand la lutte contre la précarité énergétique rencontre les routines organisationnelles et professionnelles », *Sciences de la société*, n°81, « Organisations : entre innovations et normes ».

CHEREL D, 2006, *Maîtrise de l'énergie et lutte contre l'exclusion Rôle de l'Ademe et perspectives d'action*, note de synthèse, ADEME, février

CLER, SLIME, Proposition d'un programme d'information en faveur de la maîtrise de l'énergie en vue de la délivrance de CEE, Paris, mai 2012.

DEVALIERE I., BRIANT P., ARNAULT S., 2011, La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer, *INSEE Première*, n°1351.

DEVALIERE, I, 2007, « Comment prévenir la précarité énergétique ? Situation actuelle et risques inhérents à la libéralisation du service de l'énergie », *Annales de la Recherche Urbaine*, pp.137-143.

MERCERON S, THEULIERE, M, 2010, « Les dépenses d'énergie des ménages depuis 20 ans », *Insee Première,* n° 1315.

ZELEM MC, 2010**,** Ouverture de la *Conférence Européenne du logement durable*, « Sustainable housing. A tool for social cohesion ? » Belgian Presidency of the Council of EU Ministers, Bruxelles. 23-24 novembre, www.sustainable-housing.eu.

ZELEM MC, 2010, « Econologis au Québec, un programme de réduction des consommations énergétiques des ménages à « bas revenus» » in : S. HERITIER, M. KALTEMBACK, C OMHOVERE, M. ROCARD, (dirs), Perspectives environnementales au Canada: l'écologie dans tous ses états (Environmental Issues in Canada: the Ins and Outs of Ecology), Toulouse, Editions Universitaires du Sud, pp. 58-79.

ZELEM MC, 2010, «Le rôle de l'approche anthropologique dans la conception de dispositifs de Maîtrise de la Demande d'Energie. Le cas du Programme Régional de MDE sur le fleuve Maroni en Guyane », in : E. BARONE, A ROOSEVELT, G. POLICE (dirs) : Amaz'Hommes. *Sciences de l'Homme, sciences de la Nature : vers une éco-anthropologie ? Réflexions sur l'Amazonie.* Matoury, Ibis Rouge Editions, pp.59-70.

ZELEM MC, 2010*,* Politiques de Maîtrise de la Demande d'Energie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique, Paris, l'Harmattan, coll : logiques sociales.